

INFORMATION EAUX

N° 578

décembre
2006
janvier
février
2007

La synthèse de l'OIEau :

Pollutions agricoles diffuses :
modèles opérationnels

Conférence de Paris : "Citoyens de la Terre"

2 - 3 février 2007

PNUD :

Un plan d'action mondial
pour lutter contre la crise de l'eau

"GWP" :

10 ans au service de la GIRE

BEI :

13,3 milliards d'Euros pour l'eau en Europe

IWRM-Net :

La recherche européenne sur l'eau s'organise

FP2E :

Les données 2006 des Services des Eaux

Les nouvelles des Agences de l'Eau



Office
International
de l'Eau

Réseau International des Organismes de Bassin

7^{ème} Assemblée Générale Mondiale
07-09 juin 2007

DEBRECEN - HONGRIE

Inscrivez-vous !
www.riob.org

Les Six "Journées de l'OIEau 2007"

"TWINBASIN^{xn}" : 34 Jumelages
entre Organismes de Bassin

POLLUTIONS AGRICOLES DIFFUSES : MODÈLES OPÉRATIONNELS

La pollution diffuse des milieux aquatiques provient notamment de l'entraînement par les écoulements des eaux de produits phytosanitaires ou de nutriments (azote et phosphore principalement) appliqués sur le sol des parcelles agricoles. Avant la DCE (Directive-Cadre sur l'Eau), le recours à la modélisation des transferts de pollution était motivé par deux objectifs : d'une part, l'objectif scientifique de comprendre les phénomènes et, d'autre part, l'objectif opérationnel de prévoir les impacts des aménagements mis en place ou des pratiques agri-environnementales, dans le but de limiter ou de maîtriser les pollutions.

La DCE apporte des objectifs d'évaluation : définir l'état de référence des masses d'eau (Annexe II, pt 1.3), déterminer l'incidence de l'activité humaine sur l'état des masses d'eau (article 5,1 2^{ème} alinéa), réduire les rejets de substances prioritaires et enfin supprimer les rejets de substances dangereuses prioritaires (article 16).

Les modèles de transfert de pollution constituent alors des outils pour évaluer l'impact des actions locales sur la qualité des milieux aquatiques.

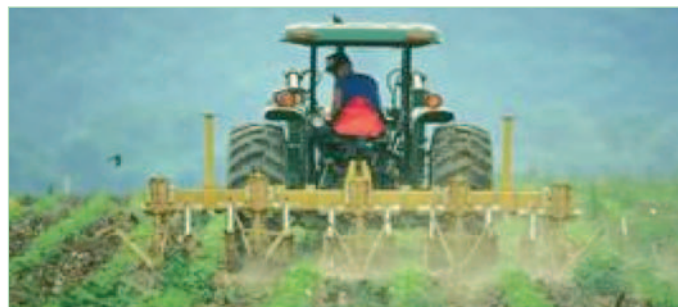
Modèles utilisés pour suivre les nutriments :

PEGASE (Planification Et Gestion de l'Assainissement des Eaux), développé par les Universités belges de Liège, Bruxelles et Namur est orienté vers les "gestionnaires". Il permet, d'une part, de cartographier la qualité des eaux à l'échelle des grands bassins versants et, d'autre part, de prévoir l'état d'eutrophisation des eaux superficielles. Sa principale limite est qu'il demeure un modèle déterministe de rivière et ne comporte pas de véritable module hydrologique. Actuellement, il rend compte de la pollution diffuse en introduisant des apports ponctuels de pollution définis selon des quotas d'occupation du sol en amont. Par ailleurs, à l'heure actuelle, il ne comporte pas de module d'eaux souterraines.

SENEQUE 3 est développé par le programme **PIREN-Seine**. Il regroupe une boîte à outils comportant plusieurs modèles, traduisant la multiplicité des processus représentés. Il est également un modèle du type "rivière". Aujourd'hui le couplage entre les modèles STICS (représentation des flux sous-racinaires), MODCOU (évaluation de la qualité des eaux souterraines) et SENEQUE permettent de représenter, à l'échelle des grands bassins versants, l'impact des évolutions culturelles sur la qualité des eaux en rivière.

NOPOLU est développé par le bureau d'études Bature-Cerec. Il est utilisé par l'IFEN dans le suivi de la qualité des masses d'eau. Il commence à être utilisé comme soutien à PEGASE par les Agences de l'Eau, pour améliorer l'étude des pollutions diffuses. Son objectif originel est de traiter des problèmes de gestion de la ressource en période d'étiage. Le logiciel intègre en complément un module de transfert de pollution diffuse, greffé à un modèle de type "rivière", travaillant sur des tronçons élémentaires. Un module calcule les surplus de nutriments d'origine agricole, via des considérations statistiques d'utilisation du sol et l'utilisation d'un modèle de transfert fondé sur les caractéristiques du sol du bassin.

Mike SHE est un produit de la gamme des logiciels Mike du bureau d'études DHI au Danemark. Il représente l'ensemble des composantes du cycle hydrologique continental et constitue la plus importante intégration des différents phénomènes d'écoulement. Il simule les processus hydrologiques ainsi que la qualité des eaux à la fois superficielles et souter-



raines. Il est peu utilisé dans le monde des opérationnels français, principalement du fait du nombre trop important de données nécessaires à sa mise en oeuvre. Il n'en demeure pas moins un modèle qui, lorsque l'effort de collecte des données est réalisé, donne lieu à des résultats cohérents.

SWAT a été développé par le Ministère de l'Agriculture Américain (USDA). Il estime les flux de d'eau, de nutriments, de pesticides et de sédiments dans la zone racinaire, dans la nappe souterraine, ainsi que dans les cours d'eau. Il a été conçu et validé sur des bassins versants de quelques centaines de km² à des milliers de km². Téléchargeable gratuitement, il n'est utilisé que dans des programmes de recherche, du fait de la grande quantité de données nécessaires.

Modèles utilisés pour suivre les pesticides :

Les gestionnaires n'ont pas aujourd'hui à leur disposition les outils adéquats pour leur permettre d'évaluer l'impact local de modifications de pratiques culturales sur les masses d'eau dont ils ont la charge. Ils évaluent les risques à l'aide d'indicateurs et tentent de les prévenir en cantonnant l'utilisation des produits phytosanitaires par de bonnes pratiques agricoles.

Deux modèles mécanistes ont fait l'objet d'application en France : SWAT et Mike SHE. Ils ne sont pas des modèles opérationnels pour des gestionnaires. Les utilisateurs reprochent leur lourdeur et le prix de leur mise en oeuvre.

Le PIREN-Seine développe une application de modèles intégrés simulant le transfert des pesticides depuis le sol vers les eaux de surface et souterraines. Celle-ci est basée sur le couplage entre un module de transfert sous-racinaire des pesticides et SENEQUE pour les eaux de surfaces, MODCOU pour les eaux souterraines

En l'absence d'outils de modélisation fiable, il est possible d'appréhender un phénomène à l'aide d'indicateurs. Le Système d'intégration des Risques par Interactions des Scores (**SIRIS**) a été développé en 1995. Il est utilisé pour classer les matières actives utilisées selon le risque potentiel décroissant de contamination des eaux de surface ou souterraines. Il intègre six critères spécifiques aux molécules utilisées et deux critères relatifs aux pratiques phytosanitaires, dans la zone considérée.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Cyrille Faugeras, étudiant à l'ENGREF : "Transfert de pollution diffuse d'origine agricole: quels sont les modèles opérationnels ?". Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eaudoc@oieau.fr

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : <http://eaudoc.oieau.fr>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

snide@oieau.fr - www.oieau.org

"CITOYENS DE LA TERRE" - CONFÉRENCE DE PARIS - 2-3 FÉVRIER 2007 : POUR UNE GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE MONDIALE



Sur proposition du Président de la République, M. Jacques Chirac, une Conférence internationale de l'environnement s'est tenu à Paris les 2 et 3 février derniers.

Le Président est intervenu à de nombreuses reprises sur les questions d'environnement :

à Johannesburg, en 2002, il avait appelé à la mobilisation des nations face au désastre écologique qui menace notre planète. Depuis, il a abordé les sujets les plus divers : depuis les problèmes mettant en péril l'ensemble de la planète (changement climatique, dégradation des ressources en eau, consommation énergétique, disparition des espèces ...) jusqu'aux actions à la portée de chaque français pour participer à la préservation de l'environnement dans ses gestes quotidiens (tri des déchets, économies d'énergie, ...) sans oublier les responsabilités des entreprises (accidents maritimes, risques industriels, agriculture respectueuse de l'environnement) ...

La France a pris un certain nombre de mesures qui s'imposent. Elle entend rester à l'avant-garde de l'action internationale et plaide pour la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU).

Amplifier la mobilisation était l'objectif de cette Conférence internationale, qui a rassemblé des scientifiques, des responsables politiques, des ONG, des représentants des médias et des organisations internationales, d'une soixantaine de pays. Ces personnalités ont toutes manifesté l'importance qu'elles attachaient à une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Des représentants d'autres grands pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Union sud africaine, qui ont exprimé à ce sujet des réserves, mais qui ne demandent qu'à être convaincus de participer à cet effort international en faveur du respect de l'environnement et de la biosphère, étaient également présents.

Il s'est agi pour ces spécialistes, d'une part, de faire un constat commun sur la situation de l'environnement et sa dégradation inquiétante, et, d'autre part, de faire un certain nombre de propositions d'actions prioritaires, sur le plan international.

Le Directeur Général de **l'Office International de l'Eau** faisait partie des experts invités.

Le programme de ces deux journées s'est articulé en six ateliers sur les thématiques suivantes:

- Lutter contre le dérèglement climatique,
- Agir ensemble pour sauvegarder la biodiversité,
- Combattre les pollutions et préserver la santé,
- Faire de l'eau un enjeu partagé,
- Inventer la croissance écologique : le changement des mentalités, des modes de production et de consommation,
- Renforcer la gouvernance internationale de l'environnement.

"Faire de l'eau un enjeu partagé"

2 millions d'enfants meurent chaque année de maladies liées à l'eau. 5% du PIB de l'Afrique subsaharienne sont perdus chaque année du fait des problèmes liés à l'eau. 1 Euro investi dans le domaine de l'eau a une rentabilité économique de 8 Euros.

Un des Objectifs du Millénaire porte ainsi sur la réduction de moitié du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable, un objectif similaire sur l'assainissement ayant été ajouté lors de la Conférence de Johannesburg en 2002 : cela revient à fournir d'ici 2015 l'eau potable à 260.000 personnes supplémentaires chaque jour et un assainissement de base à 370.000 personnes supplémentaires chaque jour !

Toutefois, ce défi international est principalement centré sur le "petit cycle de l'eau" (l'eau utilisée par l'être humain pour ses besoins vitaux). Il ne saurait faire oublier les objectifs liés au "grand cycle de l'eau" (l'eau dans le milieu naturel), c'est-à-dire les objectifs de gestion intégrée et efficiente de la ressource, qui conditionnent l'atteinte des premiers.

Il est nécessaire de renforcer l'engagement des pays en faveur de modalités efficaces de gestion de l'eau.

L'atelier était organisé autour des trois débats suivants :

- **L'assainissement : accès et préservation de la ressource en eau**

Devant la croissance de la population mondiale, notamment dans les villes, l'assainissement est une question cruciale pour la santé humaine et la protection des milieux naturels.

2,6 milliards d'habitants n'ont pas accès à un assainissement de base.

Après ce constat, alarmant, sur l'état des lieux, un débat a été ouvert sur les voies possibles pour relever le défi : l'accès à l'assainissement pour tous ainsi que la collecte et le traitement des rejets urbains, notamment dans les grandes villes du Sud et leurs quartiers déshérités.

- **L'adaptation nécessaire au changement climatique de la gestion de l'eau**

La ressource en eau sera directement touchée par le changement climatique, l'atelier a examiné la situation sous les angles de sécheresses et d'inondations plus fréquentes, d'une remontée du niveau marin et des mesures à mettre en œuvre pour prévenir les situations les plus graves. Les conséquences pourraient être gigantesques en terme de coûts, de protection préventive ou de déplacements des populations sinistrées.

- **La gouvernance des eaux, notamment des eaux partagées**

L'atelier a examiné les modes de gestion permettant d'apporter des solutions, en particulier la nécessité d'une gestion intégrée par bassin versant, le partage de l'information, l'approche économique et l'association des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes dans le cadre d'instances de bassin, et en particulier la création ou le renforcement de commissions internationales pour les bassins transfrontaliers.

Site Web de la Conférence :
www.citoyensdelaterre.fr

PNUD : LA CRISE MONDIALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT REQUIERT D'URGENCE UN PLAN D'ACTION MONDIAL

"Un plan d'action mondial, sous le leadership du G8, s'impose de toute urgence pour résoudre la crise croissante de l'eau et de l'assainissement, responsable de la mort de près de 2 millions d'enfants chaque année", constate le Rapport mondial sur le Développement Humain (RDH) en 2006.

D'après ce rapport, intitulé "Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau", dans une grande partie du monde en développement, l'eau insalubre menace bien plus la vie humaine que les conflits armés.

Chaque année, 1,8 million d'enfants meurent de diarrhée. Par ailleurs, 443 millions de jours de scolarité sont perdus chaque année en raison de maladies véhiculées par l'eau, et près de la moitié de toutes les personnes, qui vivent dans les pays en développement, souffrent à un moment donné d'un problème de santé dû au manque d'accès à l'eau et à l'assainissement. Outre ces coûts humains, la crise de l'eau et de l'assainissement freine la croissance économique : 5 % du PIB annuel de l'Afrique subsaharienne sont ainsi perdus ; c'est bien davantage que toute l'aide perçue par la région.

Pourtant, contrairement aux guerres et aux catastrophes naturelles, cette crise mondiale ne suscite pas d'action internationale concertée, affirme le Rapport mondial sur le RDH 2006.

Les auteurs soulignent la nécessité de faire évoluer cette situation, car nous disposons de moins d'une décennie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour 2015.

"En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, le monde souffre d'un excédent de conférences, mais d'un manque d'actions crédibles. La diversité des acteurs internationaux a empêché que certains émergent comme de solides champions de la cause de l'eau et de l'assainissement au plan international", constate Kevin Watkins, Rédacteur en Chef du rapport.

"Il incombe aux Gouvernements nationaux de mettre au point des plans et stratégies crédibles pour résoudre la crise de l'eau et de l'assainissement. Mais nous avons également besoin d'un plan d'action mondial - bénéficiant d'un soutien actif de la part des pays du G8 - afin de concentrer les efforts internationaux épars, visant à mobiliser des ressources et à dynamiser l'action politique, de sorte que l'on mette la question de l'eau et de l'assainissement au cœur des priorités et préoccupations du développement", ajoute-t-il, citant comme exemple le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

"J'appuie entièrement l'appel à la mise en œuvre d'un plan d'action mondial pour résoudre la crise croissante de l'eau et de l'assainissement", déclare l'administrateur du PNUD, Kemal Dervis. Comme le souligne le RDH 2006, "les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement sont inextricablement liés entre eux. Par conséquent, si nous ne parvenons pas à atteindre l'objectif relatif à l'eau et à l'assainissement, l'espoir de réaliser les sept autres objectifs s'évanouira rapidement."

"Soit nous entreprenons maintenant une action concertée, afin de fournir l'eau potable et un dispositif d'assainissement aux pauvres de la planète, soit nous réduisons des millions d'individus à une vie marquée par la pauvreté, un mauvais état de santé et des chances de réussite réduites, et nous perpétons les inégalités profondes existant entre les pays et en leur sein. Il est de notre responsabilité collective de réussir", a-t-il argumenté.

Le RDH 2006 recommande, outre la création d'un plan d'action mondial, trois actions cruciales pour son succès :

- Faire de l'eau un droit de l'Homme ;
- Mettre au point des stratégies nationales pour l'eau et l'assainissement ;
- Augmenter l'aide internationale.

- Faire de l'eau un droit de l'Homme ;
- Mettre au point des stratégies nationales pour l'eau et l'assainissement ;
- Augmenter l'aide internationale.

Ainsi, le rapport estime que les gouvernements devraient consacrer 1 % du PIB à l'eau et à l'assainissement.

"La gestion de l'eau partagée peut être un atout dans le sens de la paix, mais c'est la politique qui décidera de l'orientation à lui donner", déclare M. Watkins.

Le RDH 2006 souligne que de bons choix politiques en matière d'eau et d'assainissement pourraient être la clef pour résoudre les crises dans le monde, comme le prouve l'histoire.

Le rapport est consultable à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/hdr2006>

Rapport mondial sur le développement humain 2006



Au-delà de la pénurie :
Pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau



ECONOMICA

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2007

La Journée Mondiale de l'Eau est célébrée chaque année le 22 mars.

Chaque célébration est organisée autour d'un thème mobilisateur et est placée sous l'égide d'un organe des Nations Unies, qui coordonne les événements à travers le monde.

La Journée Mondiale de l'Eau 2007 sera organisée autour du thème : "Affronter la pénurie d'eau", sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Ce thème souligne la valeur de la coopération, ainsi que l'importance de l'approche intégrée de la gestion des ressources en eau, tant au niveau international que local. Les questions relatives à l'équité, aux droits, à la culture et à l'éthique sont fondamentales et doivent être prises en compte lorsque les ressources en eau sont limitées.

Pour faire face à la pénurie d'eau, il est donc essentiel de s'interroger sur la disproportion des demandes par rapport aux ressources disponibles, la dégradation de la qualité des eaux de surface et souterraines, la concurrence entre les secteurs, ou les différends interrégionaux et internationaux.

Pour en savoir plus :
www.unesco.org/water



FAO

Viale delle Terme di Caracalla - 00100 ROME - Italie

WWD-2007@fao.org

www.fao.org

"GLOBAL WATER PARTNERSHIP" : 10 ANS D'ACTION POUR LA GIRE !

En 1996, le Partenariat Mondial de l'Eau (Global Water Partnership, GWP) est né d'une initiative commune de la Banque Mondiale, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Coopération Suédoise (SIDA), qui a offert d'abriter la nouvelle organisation. Ils ont été rapidement suivis par d'autres bailleurs de fonds, tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France.

La première décennie du "GWP" est marquée par l'abandon progressif de pratiques sectorielles néfastes au profit de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

L'eau requiert une gestion prudente, qui nécessite elle-même une politique publique efficace et des cadres réglementaires appropriés. Lorsque la prise de décision est confinée aux seuls secteurs consommateurs de l'eau (irrigation, énergie, transport, loisirs, eau potable), elle ne permet pas en effet l'approche cohérente nécessaire pour évaluer et traiter l'impact des actions d'un seul secteur sur les choix s'offrant aux autres. Il faut alors orienter les pratiques vers la gestion durable de l'eau pour tous.

La mission du "GWP" est de soutenir les pays émergents et en développement vers l'application de la GIRE qui couvre un large éventail d'activités se déroulant successivement dans le temps. L'une des grandes forces du GWP réside dans son réseau de personnes engagées oeuvrant à tous les niveaux : mondial, national et local. Ce réseau est constitué d'un partenariat d'acteurs agissant dans 60 pays.

Grâce au "Global Water Partnership", la GIRE a gagné beaucoup de terrain ces dix dernières années ; il est désormais reconnu que l'exploitation durable de l'eau est primordiale pour l'avenir de la société mondiale.

Pour marquer ce 10^{ème} anniversaire du "GWP", un ouvrage intitulé "**L'audace des petits pas**" a été publié.

Il est téléchargeable en français, anglais, espagnol et russe sur le site du "GWP"

UN FRANÇAIS AU CONSEIL DU GWP

A l'occasion de la réunion qui s'est tenue au Sri Lanka du 27 au 29 novembre 2006, M. Jean-François DONZIER a pris officiellement ses fonctions comme Membre du Conseil d'Administration (Steering Committee) du Partenariat Mondial pour l'Eau (Global Water Partnership - GWP).

M. DONZIER a été élu à ce poste, à l'unanimité par l'Assemblée des Partenaires du "GWP", à l'issue d'un long processus de proposition de candidatures internationales et avec l'accord préalable du Comité des Financeurs du Partenariat. Il est le seul représentant de la Francophonie, ainsi que de tous les Pays d'Europe de l'Ouest, au sein du Conseil.

Jean-François DONZIER est Ingénieur Général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts et Ingénieur Agronome de l'Institut National Agronomique de Paris. Il est Directeur Général de l'Office International de l'Eau (OIEau) et Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Il est également Vice-Président du Centre Mexicain de Formation à l'Eau et à l'Assainissement (CEMCAS - Mexique), Administrateur de la Fondation des Eaux de Gdansk (GWF - Pologne), du Secrétariat International de l'Eau (SIE - Canada) et du Centre d'Etude des Pollutions du PNUE au Japon, Membre de l'Académie de l'Eau de Norvège, ainsi que de la Commission française pour l'UNESCO et expert auprès de la Ville de Paris pour les services des eaux.

Global Water
Partnership



GLOBAL WATER PARTNERSHIP

Drottninggatan 33 - SE-111 51 STOCKHOLM - Suède

Tél. : +46 8 562 51 900 - Fax : +46-8 562 51 901

gwp@gwpforum.org - www.gwpforum.org

LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT ET LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

En 2005, les prêts individuels directs accordés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont atteint 2,113 milliards d'Euros, dont 1,882 milliard d'Euros dans l'UE à 25, 43 millions d'Euros dans les pays adhérents et en voie d'adhésion et 189 millions d'Euros dans les pays partenaires.

Depuis les années 80, le secteur de l'eau et de l'assainissement est l'un des domaines d'intervention prioritaires de la BEI.

Les projets financés contribuent à la protection et à la conservation du milieu naturel, au bien-être des populations concernées, au développement régional et à la cohésion économique et sociale dans l'UE et dans certaines autres régions, ainsi qu'à la réduction des risques sanitaires liés aux maladies hydriques. Dans les pays partenaires en particulier, les projets relatifs à l'eau et à l'assainissement aident à lutter contre la pauvreté, en permettant aux groupes de population défavorisés d'avoir accès à une eau saine.

Dans le contexte de la Directive-Cadre sur l'Eau, les projets et les programmes d'investissement financés par la BEI font souvent l'objet d'un cofinancement avec des aides non remboursables de la Commission Européenne, afin d'encourager la réalisation des investissements de grande ampleur, qui sont nécessaires pour assurer la mise en confor-

mité avec les directives, telles que celles sur les eaux urbaines résiduaires, l'eau potable et les eaux de baignade.

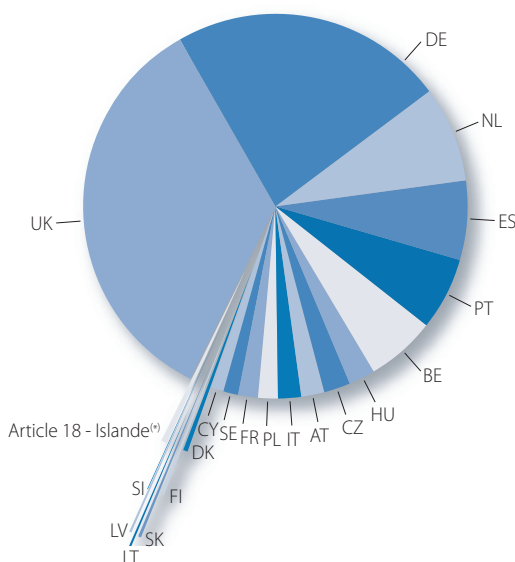
La Banque favorise également la gestion durable des ressources en eau, par la gestion de la demande, la planification intégrée des bassins hydrographiques et la protection intégrée contre les inondations.

Ces dix dernières années, de 1996 à 2005, la BEI a accordé des financements pour un montant total de 16 milliards d'Euros – soit 19 % de ses prêts en faveur de l'environnement – à l'appui de projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Elle a soutenu ainsi la réalisation de projets des secteurs public et privé, ayant trait à des domaines tels que l'approvisionnement en eau potable, la distribution d'eau, l'évacuation et le traitement des eaux usées, la protection contre les crues et l'érosion côtière, le drainage des eaux de pluies, etc.

Répartition des prêts dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

1996-2005 : 13,3 milliards d'EUR dans l'UE



(*) Financements assimilés à des opérations dans l'Union européenne, autorisés en vertu du second alinéa de l'article 18.1 des statuts de la Banque.



BEI

100, boulevard Konrad Adenauer - L-2950 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 79 1 - Fax: (+352) 43 77 04
www.bei.org

WALLONIE : PRÉVENIR LES RISQUES MAJEURS EN AMÉNAGEANT

La maîtrise de l'urbanisation permet de lutter efficacement contre la plupart des risques majeurs (naturels, industriels).

Il faut au préalable que les éléments, qui président à la survenance de ces risques, soient connus et que la délimitation des périmètres d'aléas ait été réalisée sur la base de critères objectifs, voire scientifiques. Cette connaissance est en effet indispensable, si on veut évaluer le degré de risque auquel sont soumis les personnes, les biens, les activités économiques afin d'arbitrer au mieux la coexistence entre différents types d'occupation du sol, c'est-à-dire en conciliant les enjeux du développement territorial et la sécurité des populations.

Mais la mise en œuvre d'une réelle politique d'aménagement du territoire, en matière de gestion des risques majeurs, nécessite également un cadre juridique et une information continue des principaux acteurs de l'aménagement du territoire.

Afin d'assurer une gestion efficace des demandes de permis de construire (près de 40.000/an en Wallonie), il est indispensable de réaliser un repérage précis des de-

mandes à l'aide d'un système d'information géographique (SIG), permettant de superposer différentes couches d'informations cartographiques : aléas, risques de dommages, affectation du sol (plan de secteur), orthophotoplan (PPNC), plan cadastral (PLI), etc.

Le 24 avril 2003, le Gouvernement Wallon a adopté le plan PLUIES (Plan de Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés), un plan global et intégré, dont les principaux objectifs, pour la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP), sont la réalisation de cartes d'aléas d'inondations et l'adoption d'un règlement régional d'urbanisme ; ces cartes devraient être finalisées pour la mi-2007.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT ET DU PATRIMOINE

1 rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 JAMBES-NAMUR - Belgique
Tél. : +32 (0)81 33 21 11
<http://mrv.wallonie.be/DGATLP/DGATLP>



POUR UNE MEILLEURE RECHERCHE EUROPÉENNE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

La Recherche Européenne se doit d'apporter les réponses nécessaires pour permettre une bonne application de la Directive-Cadre sur l'Eau (qualification du "Bon Etat" écologique, outils économiques, modèles pressions/impacts, gestion participative, lutte contre le rejets des substances prioritaires, etc.), ce qui suppose :

- l'identification des besoins de recherche ;
- l'élaboration et le suivi des programmes de recherche ;
- la diffusion des résultats de la recherche.

Le réseau européen "**IWRM-NET**" (2006-2010) est un projet ERA-NET (European Research Area - NETworking), initié et coordonné par l'**Office International de l'Eau (OIEau)**.

Son objectif est de créer le réseau européen des programmes de recherche nationaux et régionaux sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le projet associe 17 partenaires, dans 14 pays d'Europe.

"**IWRM-NET**" est aussi le réseau qui permettra d'échanger sur les bonnes pratiques de gestion des programmes de recherche et de créer de nouveaux espaces de communication utiles à une meilleure compréhension entre décideurs, gestionnaires et chercheurs.

L'évaluation des besoins de recherche à court et à long terme, une liaison étroite avec la "CIS" (Common Implementation Strategy) de la Directive-Cadre et aussi une bonne complémentarité avec les autres projets ERA-NET, liés aux problématiques de développement durable et de gestion de l'environnement (CIRCLE, SKEP, BIODIVERSA, SNOWMAN, ...), sont autant de piliers sur lesquels s'appuie "**IWRM-NET**".



Au cours de la première année, les 17 partenaires d'"**IWRM-NET**" ont établi un état de l'art exhaustif de la recherche développée dans les 27 Etats-Membres.

Les premières synthèses ont permis d'identifier des thématiques de recherche reflétant des besoins sur le court terme, avant la fin du premier Plan de Gestion de la Directive-Cadre sur l'Eau - DCE.

Afin de valider les premières propositions, l'**OIEau** et l'**EA** (Environment Agency - Royaume Uni) ont organisé à Londres, les 10 et 11 janvier 2007, le **premier atelier international d'"IWRM-NET"**.

Les partenaires du réseau, des gestionnaires de programmes, des chercheurs et des représentants d'ONG, venant de toute l'Europe, se sont réunis pour envisager les thématiques de recherche, qui pourraient être développées dans le premier programme, "**IWRM-NET**" début 2008.

L'atelier a permis de présenter l'état de la recherche vis-à-vis des exigences de la DCE, par grandes zones géographiques, la perception des besoins de recherche formulée

par des chercheurs et enfin les retours d'expériences de gestionnaires de programmes internationaux, nationaux et régionaux.

Un rapport sera disponible à la fin du mois de février sur le site : www.iwrn-net.eu

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

snide@oieau.fr

www.oieau.org

LIFE ENVIRONNEMENT 2006 : UN BON CRU POUR LA FRANCE

Il y a 7 projets français sur les 52 projets retenus cette année par LIFE Environnement (sur 463 propositions déposées), dont 3 parmi les 5 meilleurs européens.

LIFE soutient des projets pilotes ou de démonstration, ayant une valeur d'exemple et un aspect novateur, et cofinance des actions en faveur de l'environnement dans la Communauté et dans certains pays tiers (pays riverains de la Méditerranée et de la Baltique).

Voici les projets français concernant l'eau :

ISONITRATE, mené par le BRGM, vise à démontrer la faisabilité technique et économique de l'approche "Isotope" pour caractériser les masses d'eau et analyser les pressions et les impacts de la pollution par les nitrates.

MARECLEAN, mené par le Syndicat mixte des Bassins Versants des Côtiers Granvillais, vise l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux usées rejetées à la mer, avec l'objectif d'éviter les pollutions microbiennes.

CONCERT'EAU, mené par l'Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche en Aquitaine, projette de démontrer la faisabilité d'une Plateforme Collaborative Technologique (PCT) pour promouvoir la gestion intégrée de l'agriculture et réduire ses im-

pacts sur l'eau et les écosystèmes aquatiques du Bassin Versant pilote " Rivières de Gascogne".

ArtWET, mené par l'ENGEES, permettra d'optimiser des dispositifs éprouvés dans d'autres contextes, tels que les fossés végétalisés, les bassins d'orage, les zones humides naturelles ou aménagées, afin de réduire la charge polluante en sortie des agro-systèmes étudiés.

Pour la période 2007 à 2013, la Commission propose un nouvel instrument unique de financement de ses actions dans le domaine de l'environnement, LIFE+, doté d'un budget de 2.190 milliards d'Euros.



COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale Environnement

Unité LIFE - BU-9 02/1 - B-1049 BRUXELLES - Belgique

Fax : +32 2 296 95 56

<http://europa.eu.int/comm/environment/life/home.htm>

ACADÉMIE DE L'EAU : LE DROIT À L'EAU EN QUESTION

La reconnaissance officielle du droit à l'eau



A travers deux notes, Henri Smets, de l'Académie de l'Eau, se faisant ainsi "l'avocat du diable", présente plusieurs raisons pour lesquelles le droit à l'eau pourrait ne pas être reconnu officiellement et examine les conséquences éventuelles qu'im-

pliquerait la reconnaissance de ce droit, principalement dans les pays développés.

En effet, pour beaucoup de pays, le droit à l'eau pour tous, à savoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, va de soi et constitue depuis longtemps un objectif reconnu des politiques publiques. En revanche, la reconnaissance officielle du droit à l'eau, en tant que droit justiciable, peut poser problème, car il existe parfois des doutes sur la portée exacte du droit à l'eau et sur les conséquences juridiques éventuelles de sa reconnaissance.

Le rapport présente différents arguments invoqués contre le droit à l'eau, en évalue la pertinence et la portée et fait des suggestions sur les moyens de surmonter ou de contourner certaines difficultés. Il conclut qu'il n'y a pas d'obstacles sérieux à reconnaître un droit aussi essentiel pour chaque citoyen.

Comment mettre en œuvre le droit à l'eau en France ?

Le Sénat Français a adopté, lors de la deuxième lecture du projet de Loi sur l'Eau, un article reconnaissant le droit pour chacun d'accéder à l'eau potable à des conditions économiquement supportables.

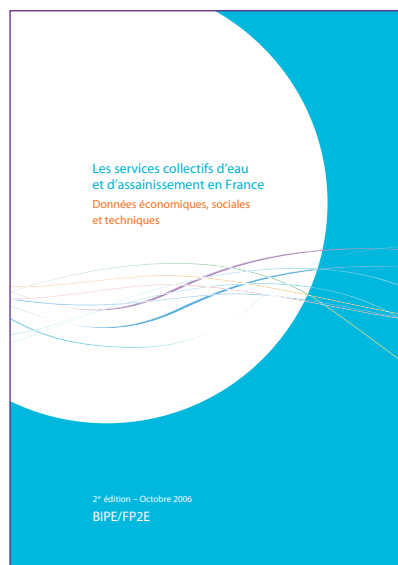
S'il n'est pas indiqué à qui revient la responsabilité de mettre en œuvre ce droit, le texte risque de rester largement inappliqué. Les seules personnes, qui bénéficient actuellement d'une aide spécifique pour payer leur eau, sont les personnes démunies. Les Collectivités Territoriales pourraient mettre en œuvre le droit à l'eau, si elles étaient en droit de répartir entre usagers les coûts associés par des mesures de solidarité. En particulier, elles pourraient apporter une aide aux personnes démunies, qui payent leur eau malgré les sacrifices que cela comporte.

L'objet de cette note est d'examiner les problèmes d'accès à l'eau en France, sans se limiter aux seuls impayés, dans la perspective de mettre en œuvre le droit à l'eau de manière efficace, en examinant d'abord la situation de différents groupes de population à l'égard du droit à l'eau.

ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 41 20 18 56 - Fax : 01 41 20 16 84
www.academie-eau.org

LES SERVICES COLLECTIFS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : DONNÉES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES 2006



Les services collectifs d'eau
et d'assainissement en France
Données économiques, sociales
et techniques

2^e édition - Octobre 2006
BIPE/FP2E

Les services d'eau et d'assainissement font partie des services locaux les plus appréciés des Français.

C'est ce qu'illustre la deuxième édition de l'étude BIPE / FP2E (Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau, ex SPDE) sur les données économiques, sociales et techniques des services collectifs d'eau et d'assainissement, dont les chiffres montrent également la performance du couple délégant-délégataire, dans la gestion durable des ressources naturelles.

Cette version 2006 est riche de données approfondies sur l'organisation et le financement des services d'eau en France, la satisfaction des consommateurs et les données sociales du secteur.

L'intégration des premiers indicateurs de performance consolidés, véritables outils de progrès, constitue l'un des éléments novateurs du rapport 2006.

Ils caractérisent l'activité de près de 1.000 services, couvrant 30 millions d'habitants, et permettent d'évaluer la qualité des services en indiquant les marges de progression encore possibles.

Cette étude est téléchargeable sur le site web de la FP2E.

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRISES DE L'EAU

83, avenue Foch - 75116 PARIS
Tél. : 01 53 70 13 58 - fax : 01 53 70 13 41
www.fp2e.org

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur Internet

ADOUR-GARONNE



ASSAINISSEMENT DU GRAND RODEZ



D'une capacité de 132.500 équivalent habitants (EH), la nouvelle station d'épuration de Bénéchou est conçue pour traiter les effluents domestiques de l'agglomération du Grand Rodez

et ceux des industries raccordées (agroalimentaires pour l'essentiel), qui sont déjà en majorité prétraités par la deuxième station d'épuration de l'agglomération, la station de Cantaranne (120 000 EH). Elle est également conçue pour traiter les débits des fortes pluies et des premiers flots d'orages, grâce à cinq bassins d'orages répartis sur le réseau d'assainissement de l'agglomération et télégérés depuis Bénéchou.

Elle comporte une épuration biologique par boues activées à aération prolongée, associée à un procédé physico-chimique. L'azote et le phosphore sont ainsi traités de façon poussée. Les boues d'épuration, déshydratées par filtre à presse, présentent une valeur agronomique intéressante.

Le coût global de la station atteint 16 MEuros, celui des bassins d'orages 5 MEuros. Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'Europe. L'Agence de l'Eau a apporté au Grand Rodez une subvention d'environ 7 MEuros pour la station d'épuration et de 2,4 MEuros pour les bassins d'orages. Cette opération permettra d'atteindre les objectifs de qualité de la rivière Aveyron en aval de Rodez.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHIN-MEUSE



LE 9^{ÈME} PROGRAMME ADOPTÉ PAR LE COMITÉ DE BASSIN

Le 9^{ème} Programme de l'Agence de l'Eau 2007-2012, qui a été adopté par le Comité de Bassin le 24 novembre dernier, prend sa place dans le cadre de l'action publique pour l'atteinte du bon état des eaux en 2015, fixé par la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Il répond aux six enjeux identifiés par les acteurs et le public lors de la grande concertation de 2005 : Eau, nature et biodiversité, Eau & pollution, Eau & santé, Eau & rareté, Eau & gouvernance, Eau & aménagement du territoire.

Le programme répond aussi aux autres priorités de l'Etat, fixées par la lettre de cadrage de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, qui prennent en compte des aspects réglementaires et les dispositions de la nouvelle Loi sur l'Eau.

Il prévoit d'allouer 1,2 milliard d'Euros, pour la préservation des ressources en eau sur le Bassin Rhin-Meuse, soit 10 % de crédits d'intervention supplémentaires, en

moyenne annuelle, par rapport au programme précédent (200 millions d'Euros/an). L'ambition donnée à ce Programme est voulue par les acteurs de l'eau, qui se sont largement concertés sur sa préparation.

Le Comité de Bassin a aussi adopté le Programme de Surveillance (qualité et quantité) des Eaux, prévu par la DCE, qui se mettra en place en 2007.

Le Comité a pris connaissance d'une première version de l'avant-projet de SDAGE modifié.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

SEINE-NORMANDIE



FORMATION POUR LES ANIMATEURS TERRITORIAUX EN 2007

L'Agence propose aux acteurs locaux, élus et socio-professionnels, deux outils pour mieux gérer les ressources en eau et tendre vers le bon état : **les SAGE et les contrats territoriaux.**

Pour élaborer et mettre en oeuvre ces outils, une centaine d'animateurs sont en poste sur le terrain.

Dans le cadre du soutien financier et technique de ces animateurs, l'Agence organise des sessions de formations.

Le calendrier prévisionnel 2007 des formations est disponible sur le site Internet de l'Agence.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

GENS DE RIVIÈRE : LA SEINE ET SES AFFLUENTS



Les auteurs ont approché plus d'une centaine de métiers ou d'activités, dont la rivière, pour les femmes et les hommes qui s'y adonnent, constitue le propre de leur travail ou la passion de leurs loisirs.

Parfaitement intégrés en notre siècle, ces "Gens", aussi différents que le marinier qui transporte la fusée Ariane, le maraîcher qui cultive le cresson à Méréville, l'archéologue en Bassée, les veilleurs de la baie, ou encore les éclusiers..., savent mieux que personne, chacun dans leur spécialité, ce que la rivière peut constituer de richesses économiques et écologiques, dans une diversité qui allie plus qu'elle n'oppose.

Disponible uniquement par achat en ligne
auprès de la **BOUTIQUE FLUVIALE**
www.boutique-fluviale.com

RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE



De la simple cuve extérieure, pour une utilisation basique d'arrosage du jardin, à un système plus complexe à enterrer, pour une utilisation plus importante en habitat, le marché offre un vaste panel de matériels et accessoires. Une bonne information s'impose, quant aux systèmes, à leurs capacités et à leur rapport qualité/prix.

Pour permettre à chacun d'adopter un comportement écologique, l'auteur met à disposition du plus grand nombre les techniques indispensables pour choisir et monter son kit de récupération d'eau de pluie, selon un bon rapport qualité/prix.

LIBRAIRIE EYROLLES
61, boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS
Tél. : 01 44 41 11 74 - Fax : 01 44 41 11 85
www.eyrolles.com

QUALITÉ DE L'EAU EN MILIEU RURAL : SAVOIRS ET PRATIQUES DANS LES BASSINS VERSANTS

Cet ouvrage, édité par l'INRA, présente les savoirs les plus récents sur la pollution de l'eau en milieu rural et la dynamique de restauration de la qualité.

Les travaux se situent principalement en région d'élevage, dans l'arc Atlantique et particulièrement en Bretagne.

Quatre thèmes sont développés :

- les indicateurs et les méthodes de suivi de la qualité,
- les outils et techniques innovants pour mieux gérer la fertilisation et la protection des cultures,
- la modélisation (effet du milieu, des pratiques, des aménagements, scénarios),
- la mobilisation des acteurs et l'aménagement rural.

STATIONS D'ÉPURATION DES PETITES COLLECTIVITÉS : ANALYSE DES COÛTS D'INVESTISSEMENT ET D'EXPLOITATION



Quel est le procédé d'épuration le mieux adapté en milieu rural pour une petite collectivité ? Comment prendre en compte les exigences réglementaires fixées par l'Europe ? Peut-on évaluer et prévoir les coûts ? Des éléments de réponse, basés sur l'étude économique de 140 stations d'épuration, sont proposés dans cet ouvrage, édité par le CEMAGREF.

Ces deux ouvrages sont disponibles auprès des Editions QUAE, qui diffuse les publications de l'INRA, le CEMAGREF, le CIRAD et l'IFREMER.

EDITIONS QUAE
c/o Inra - RD 10 - F-78026 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49
www.quae.com

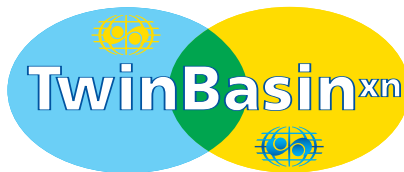
"L'ALMANACH DU DÉVELOPPEMENT DURABLE" DU BURGEAP

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de BURGÉAP, entreprise d'ingénierie de l'environnement, l'idée de cet ouvrage est née d'un débat entre amis et praticiens du développement confrontés aux enjeux d'un monde en évolution. Les auteurs ont voulu montrer que le "développement durable" n'était pas un slogan creux, ni un effet de mode.

Ils y abordent des questions essentielles, à travers des cas concrets, que chacun peut comprendre pour éclairer son action : grand public autant que professionnels, scientifiques, politiques, philosophes ou historiens.

Les contributeurs, parmi lesquels Yann Arthus-Bertrand, Brice Lalonde, Corinne Lepage, ont voulu aussi mettre des visages sur les débats et donner la parole à des praticiens, qui oeuvrent au développement humain.

BURGÉAP
27, rue de Vanves
92100 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
Tél. : 01 46 10 25 70 - Fax : 01 46 10 25 25
www.burgeap.fr



34 JUMELAGES ENTRE ORGANISMES DE BASSINS, POUR DE MEILLEURES PRATIQUES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Le projet TWINBASIN^{xn}, financé par la Commission Européenne et animé par l'Office International de l'Eau et le RIOB, connaît, depuis septembre 2004, une progression importante dans la réalisation de ses objectifs. 34 jumelages sont actifs à ce jour, impliquant plus de 50 Organismes de Bassins, originaires de 37 pays différents et d'horizons géopolitiques très divers (France-Brésil, Espagne-Roumanie, Kenya-Ouganda, Australie-Philippines, Suède-Uruguay-Nicaragua-Pérou, Pologne-Ukraine, etc.).

De nouvelles règles ont été élaborées, en 2006, afin de faciliter l'accès au projet par de nouveaux bassins jumelés.

Le Comité de Pilotage réuni au cours du 4^{ème} Forum de l'Eau à Mexico, a accepté un jumelage impliquant trois Organismes de Bassins, originaires du Kenya, Royaume-Uni et de Pologne.

Le Forum de l'Eau a offert une plate-forme importante de promotion du projet et de diffusion de ses résultats, notamment les enseignements acquis par le jumelage entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (France) et la "Gerencia Regional del Agua del Valle de Mexico" (Mexique).

Aujourd'hui, la communauté TWINBASIN^{xn} comptabilise donc plus de 70 rapports de missions.

Conformément aux recommandations du dernier Comité de Pilotage (Megève - France en Septembre 2006), l'accent est actuellement mis sur la capitalisation et la dissémination des résultats obtenus : rapports, synthèses générales et thématiques, etc..

TWINBASIN^{xn} a aussi une autre vocation : celle d'échanger des connaissances avec le "Cluster", qui réunit cinq autres projets inscrits dans le 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et de Développement de l'Union Européenne : Wade, Rivertwin, Twinbas, Brahmatwinn et Striver. Ces projets de recherche ont tous le même objectif d'améliorer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

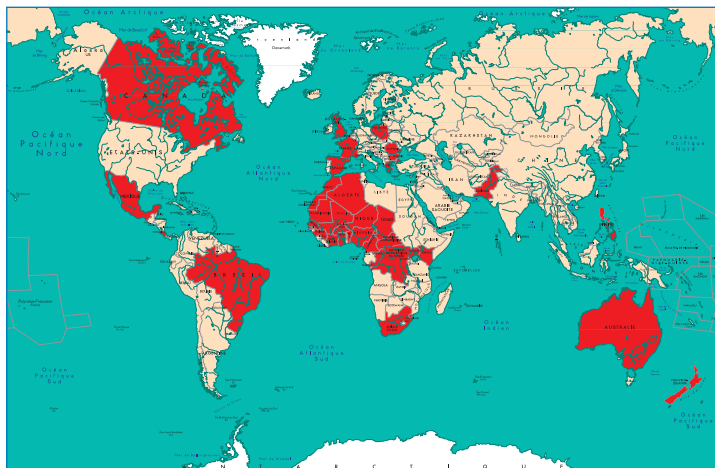
TWINBASIN^{xn} a organisé trois web-conférences en 2006 : "TWINBASIN^{xn} un modèle pour la gestion d'un bassin", "Créer un jumelage avec le projet Twinbasin" et "Les instruments économiques pour la GIRE et dans les instruments de planification".

Le projet débute sa 4^{ème} et dernière année. Les portes en sont encore ouvertes aux partenaires potentiellement intéressés.

Il est encore temps de nous rejoindre !

Pour plus d'information sur les jumelages, les résultats du projet **TWINBASIN^{xn}**, et les web-conférences, vous pouvez consulter le site Internet :

www.twinbasin.org



Pays impliqués dans TWINBASIN^{xn}

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - AQUACOPE
BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacope@oieau.fr
www.oieau.org

INFORMATION EAUX

Bimestriel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 53^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |



Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org



LES "JOURNÉES DE L'OIEAU" EN 2007 : INSCRIVEZ-VOUS !

"Les journées de l'OIEau" visent à apporter un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité. Elles sont animées par des intervenants expérimentés qui leur donnent une orientation professionnelle, en s'appuyant sur des témoignages et des retours d'expériences du terrain.

Elles s'adressent aux élus et aux cadres des Collectivités Locales, des associations ou des bureaux d'études, aux distributeurs d'eau, aux industriels, ainsi qu'aux gestionnaires d'immeubles collectifs, de toute la France.

Six journées sont prévues en 2007, sur les thèmes suivants :

- à Paris, le 19 avril, sur "**la réutilisation des eaux pluviales**",
- à Lyon, le 31 mai, sur "**le traitement des boues pour les petites collectivités**",
- à Paris, le 12 juin, sur "**les indicateurs de performances des services ; nouvelles obligations réglementaires**",
- à Paris, le 02 octobre, sur "**l'hygiène et la sécurité en assainissement ; management des risques et responsabilités**",
- à Limoges, le 18 Octobre, sur "**l'épuration des eaux usées par macrophytes**",
- à Paris, en Novembre, sur "**les impacts de la nouvelle Loi sur l'Eau sur les services d'eau potable et d'assainissement**".



Une des "Journées de l'OIEau" en 2006

007
OPERATION "WATER"

L'Office International de l'Eau
vous souhaite une excellente année **2...007 !**

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
Inscription : a.giry@oieau.fr - s.lafond@oieau.fr
www.oieau.org

La nouvelle édition des "Nouvelles de l'OIEau" vient de paraître !

Pour la télécharger :
www.oieau.org



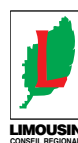
Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Ministère des Affaires Etrangères
(Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement)



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau

NOS PARTENAIRES